

INEDIT
Les nouveautés
2011

Formation

Droit du travail du Personnel Navigant

Pour maîtriser les subtilités et spécificités du droit du travail applicable
au Personnel Navigant, la FNAM, en collaboration avec

EXP'AIR Consulting et ALOA Formair :

- Vous propose de suivre une session de formation répartie sur **2 jours** et composée de huit stagiaires.
- Le programme, défini en page suivante, sera composé d'une partie théorique et d'une partie pratique.
- Cette formation sera dispensée au 28 rue de Châteaudun 75009 PARIS (locaux de la FNAM).



76% de stagiaires très satisfaits.
100% des stagiaires recommandent cette formation.

Cette formation relève des fonds de la formation professionnelle et est éligible au titre du DIF

Dès votre inscription à l'une des sessions ci-dessous, une convention de formation vous sera adressée par ALOA Formair.

Animation par :

Jérôme CAZADE
PDG Groupe ATI &
ALOA Services / Chargé
des affaires sociales et
PN

Mikhal GUIGUI
Juriste Affaires sociales
à la Fédération Nationale
de l'Aviation Marchande

PRIX PAR SESSION : 1 060 EUROS H.T par participant

Ce prix comprend par session :

- ⇒ Deux jours de formation (de 9h à 17h)
- ⇒ Les deux accueils petit déjeuner et les deux déjeuners
- ⇒ La documentation

Renseignements complémentaires par TEL : 01 45 26 26 82—Mikhal GUIGUI

BULLETIN DE PREINSCRIPTION A ENVOYER PAR FAX AU : 01 45 26 23 95

Nom de l'entreprise :

Nom du stagiaire :

Fonction :

Mail : Tel :

Date : Signature :

Cachet de l'entreprise

Mercredi 26 Janvier 2011
&
Mercredi 02 Février 2011

Les demandes d'inscription doivent se faire 7 jours calendaires avant le premier jour de la session.

A réception de ce bulletin de préinscription, une convention de stage vous sera délivrée. A réception de votre convention complétée et signée, ainsi que de votre règlement une facture et une confirmation d'inscription (tenant lieu de convocation) vous seront adressées. A l'issue de la formation, une attestation de présence vous sera délivrée.

Formation

Droit du travail du Personnel Navigant

PROGRAMME : JOUR 1

PARTIE 1—Les sources du droit du travail

Hiérarchie des normes
Le droit européen
Le Code de l'aviation Civile, le Code des transports, le Code du travail : quelle relation entre ces codes ?
Qu'est ce qu'un personnel navigant professionnel?

PARTIE 2—Le droit individuel

A- Le contrat de travail

Les mentions obligatoires
Le contrat à durée déterminée
La rémunération
Les visites médicales obligatoires
Indemnisation des arrêts maladies
Inaptitude du PN
Incidence de la grossesse
La clause de fatigue / droit de retrait
Le DIF du PN

PROGRAMME : JOUR 2

B- La durée du travail

Les différentes notions
Les normes et les limites (FTL et le CAC)
Les congés payés
Le temps alterné et le temps partiel

C- La fin du contrat de travail

Le licenciement (économique, inaptitude, CRS)
Le retrait de badge ou de licence
L'atteinte de la limite d'âge : procédure, incidences et indemnités
La retraite (CRPN)

PARTIE 3—Le droit collectif

Les élections professionnelles
Les heures de délégation
La négociation collective
Le droit de grève

Ce programme pourra être aménagé en fonction des souhaits des participants.

Présentation des prestataires

FNAM

La FNAM, créée en 1990, est la principale organisation professionnelle du secteur aérien. Au travers de 8 groupements professionnels, elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises.

Au service des entreprises du secteur aérien, elle participe à la promotion et au développement de l'aviation commerciale et assure l'information et la représentation des intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires.

www.fnam.fr

EXP'AIR Consulting

Filiale de la FNAM, EXP'AIR Consulting a pour objet l'activité d'étude et de conseil (technique, juridique, stratégique) dans le domaine des transports, et plus spécifiquement dans le secteur du transport aérien. Elle a notamment pour objet de mettre à disposition des membres de la profession, dans les meilleures conditions, l'expérience et les services qui ne relèvent pas directement du domaine d'action de l'organisation professionnelle.

ALOA Formair

ALOA FORMAIR, centre de formation fondé en 1989 et agréé DGAC pour le CFS & FONGECIF (Bilans de compétence), Filiale ALOA du Groupe ATI (Aviation Tourisme Investissements).

www.aloa-formair.eu